

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 octobre 2024.

Comptabilité - Finances – Marchés - Délégations de services publics

2°/ Rapport sur les orientations budgétaires 2025.

3°/ Subvention exceptionnelle.

4°/ Subvention exceptionnelle.

5°/ Accord-cadre pour la fourniture et l'acheminement en gaz naturel et services associés : attribution du marché.

6°/ Services publics locaux : approbation des rapports des délégataires.

Urbanisme

7°/ Cession de la une parcelle AE n°874.

8°/ Cession de la une parcelle AR n°941.

9°/ Modification simplifiée n°7 du Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation.

Ressources humaines

10°/ Modification du tableau des effectifs : créations de postes.